

ticulièrement sur la conduite des ecclésiastiques dont on condamna l'ignorance, l'immodestie, les mauvaises liaisons, l'avarice, les pratiques simoniaques, etc. Enfin on y agréa la demande que le roi avait faite de quatre décimes sur les bénéfices pour la délivrance de ses deux fils que Charles-Quint retenait en otage (1).

M. de Rohan se rendit, cette même année, avec plusieurs autres prélats au-devant du cardinal d'York, ambassadeur d'Henri VIII, quand cet illustre diplomate fut reçu à Amiens par François I<sup>er</sup> (2). Il se trouvait aussi auprès du roi, le 10 septembre lorsque ce monarque reçut dans la grand'salle du Palais, le défi de Charles-Quint (3).

Les nombreuses excursions que monseigneur de Lyon faisait hors de son diocèse durent singulièrement favoriser la propagation des nouvelles doctrines dans notre cité où s'arrêtaient souvent les esprits forts qui se rendaient en Italie ou en Allemagne (4). Le clergé lui-même les accueillait avec empressement.

« *famosam Galliarum urbem* ea causa sic perversam ut vix aliqua ibi matrona pudica sit, vix filiae nubant virgines, quin et Palatinum scortum  
 « fuisse summi honoris est, et seniores matronæ juniorum lenæ sunt;  
 « eaque turpitude sic invaluit, ut nullus verecundiæ locus sit, vix maritis  
 « ipsis uxorum meretricatus curæ est, modo ut ait Abraham ad Saram,  
 « bene sit illis propter illas, vivantque laute ob gratiam illarum. » *De Incertitudine et Vanitate scientiarum*, ch. 68. Il en aurait été de même lorsque, après un séjour de six ans, Innocent IV quitta Lyon en avril 1251; le cardinal Hugues chargé de faire les adieux du pape aux habitants de Lyon, leur aurait dit, s'il faut en croire le chroniqueur Matthieu Paris: «...Amici,  
 « magnam fecimus, postquam in hanc urbem venimus, utilitatem et electos  
 « mosynam; quando enim primo huc venimus, tria vel quatuor prostibula  
 « invenimus; sed nunc recedentes unum solum relinquimus: verum ipsum  
 « durat continuatum ab orientali porta civitatis, usque ad occidentalem ...»

(1) Le P. Berthier, déjà cité (année 1528); du Tems, IV, 379.

(2) La Morlière, *Antiquités d'Amiens*, p. 23.

(3) Voyez tome IV, p. 344 de l'*Abrégé chron. de l'hist. de France*, publié sous le nom de Mezeray; Bruxelles, 1709.

(4) Les idées nouvelles trouvaient alors des partisans même parmi nos Dominicains, qui, plus que tous les autres religieux, avaient favorisé les